



AREO-FEU

Depuis **50** ans

www.areo-feu.com
info@areo-feu.com

10/09/2013

Communiqué - Norme NFPA 1981 et 1982

Chers clients,

Nous désirons vous informer que le Conseil des normes NFPA a voté pour approuver une extension en ce qui concerne la norme NFPA 1981 et 1982, édition 2007 concernant les appareils respiratoires et leurs composantes.

L'extension permet aux fabricants d'expédier des produits conformes à l'édition 2007 jusqu'au 28 février 2014, au lieu de la date précédente du 31 août 2013.

Par conséquent, MSA va continuer à fabriquer et à expédier des APRIA et composantes conformes NFPA 1981 et 1982 selon l'édition 2007 jusqu'à cette nouvelle date.

Comme vous le savez, MSA est en processus de certification pour le nouvel APRIA M7XT, qui sera conforme à la norme NFPA 1981 et 1982 Éditions 2013. Cette extension sur l'édition 2007 n'affecte pas les produits qui doivent bientôt être certifiés à l'édition 2013. Nous allons lancer le M7XT et ses composantes dès que MSA recevra leur lettre de certification, ce qui pourrait se produire avant le 28 février 2014, date limite pour l'Édition 2007.

Nous sommes désolés de ce contretemps, car nous savons que plusieurs clients attendent la nouvelle génération d'APRIA et de ses composantes, comme les nouveaux systèmes de communications, mais sachez que cette situation est totalement hors de notre contrôle et que nous continuerons de vous tenir informer de tout nouveau produit conforme à l'édition 2013 et disponible pour essais terrain.

Nous avons inclus des informations plus détaillées pour vous dans le courriel ci-joint et si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Merci de votre patience et compréhension

Hélène Picard
Présidente

c.c. : Gino Richard – Gérant Premier répondants